

Le Département du Var a en charge le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ils ont pour objectifs de permettre le développement maîtrisé des sports de pleine nature, leur pérennisation et leur promotion tout en limitant l'impact sur la nature. Le PDIPR recense des itinéraires de randonnées non motorisés (pédestre, VTT et équestre) tout en favorisant la découverte de sites naturels, de paysages remarquables et d'un riche patrimoine. Il permet aussi d'assurer la préservation des chemins ruraux.

Plusieurs dizaines de sentiers sont inscrits au PDIPR du Var représentant plusieurs centaines de kilomètres parmi lesquels des boucles locales, des itinéraires de grande randonnée GR (dont le Saint-Jacques de Compostelle), des GR de Pays (boucles sur plusieurs jours). Le PDESI du Var compte, quant à lui, plusieurs dizaines de sites inscrits.

Pour mieux répondre aux besoins du public en matière de randonnée, le Département du Var balise et signale l'ensemble des sentiers inscrits, collabore avec les collectivités territoriales pour maintenir une offre sécurisée de sentiers de qualité et développe des boucles locales très appréciées des randonneurs.

Ce sont ainsi de nombreux circuits ou boucles de randonnées de longueurs et de difficultés variables que le Conseil départemental du Var propose de découvrir.

#### Recommandations :

Les sentiers qui vous sont proposés peuvent traverser des espaces où les activités forestières, agricoles et pastorales sont encore visibles, présentes et actives. Il n'est pas rare de croiser des hommes en train de débarder ou des troupeaux en train de paître. N'oubliez pas que vous randonnez sur des chemins bordés de propriétés privées. Aussi le respect est la meilleure des assurances pour une promenade agréable.

Afin de respecter le travail des éleveurs et la quiétude des troupeaux, merci d'adopter quelques réflexes : contournez largement le troupeau et gardez vos distances. En présence de chiens de protection : arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient, restez calme, rangez votre bâton, ne les menacez pas, ne les caressez pas. Descendez de vélo et marchez à côté. Tenez votre chien en laisse (si vous vous trouvez dans un endroit où sa présence est autorisée).

#### Équipements nécessaires :

Chaussures de randonnée, eau et éventuellement provisions.

**Risques incendies :** Consulter la vigilance incendie [www.var-adm.net/massifs83\\_web/massifs83.gif](http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif)

#### Contacts utiles :

Fédération Française de Randonnée Pédestre : [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)  
Comité Départemental de Randonnée Pédestre : 04 94 42 15 01

**Numéro d'urgence :** 112

**Renseignements :** [var.fr/contact](http://var.fr/contact)



LE DÉPARTEMENT



PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

  
LE DÉPARTEMENT

# LA CHARTREUSE DE LA VERNE

  
**LES RANDONNÉES  
PÉDESTRES  
DU VAR**

**PLUS D'INFORMATION SUR  
[sportnature.var.fr](http://sportnature.var.fr)**

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

# La Chartreuse de la Verne

Circuit de randonnée situé en forêt domaniale, composée d'essences typiques des Maures : le châtaignier, le chêne-liège, le chêne vert et le pin maritime, entre la retenue de la Verne et l'édifice de la Chartreuse de la Verne.



## À faire



Randonnée pédestre, visite de la Chartreuse de la Verne

## À voir



### Espèces animales :

Circaète Jean le blanc,  
Autour des palombes,  
Bondrée apivore,  
Pic épeichette,  
Torcol fourmilier,  
Pic noir, Fauvette orphée,  
Gobemouche gris,  
Pie-grièche écorcheur,  
Martin-pêcheur  
d'Europe, Bruant ortolan,  
Alouette lulu,  
Tortue d'Hermann,  
Cistude d'Europe,  
Grenouille agile,  
Coléoptère endémique  
provençal,  
Leptotyphlus monachus.



### Espèces végétales :

châtaignier, chêne-liège,  
chêne vert, pin maritime.



### Sites :

Retenue de la Verne.  
Chartreuse de la Verne.

**TERRITOIRE DE VALORISATION :** Littoral – Îles d'Or

**COMMUNES :** Collobrières **PROPRIÉTAIRE :** Office National des Forêts

**PRATIQUE CONCERNÉE :** randonnée pédestre

**AIRE DE DÉPART :** Aire de stationnement de la Chartreuse de la Verne

**COORDONNÉES GPS :** 6°23'50"E – 43°14'16"N

**NIVEAU :** moyen, certains tronçons (sous-bois) sont caillouteux et glissants, prévoir un matériel adapté

**DISTANCE TOTALE :** 10,4 km - **DÉNIVELÉ :** 468 m - **TEMPS ESTIMÉ :** 4 h - **BALISAGE :** jaune

**ÉQUIPEMENT :** table de pique-nique

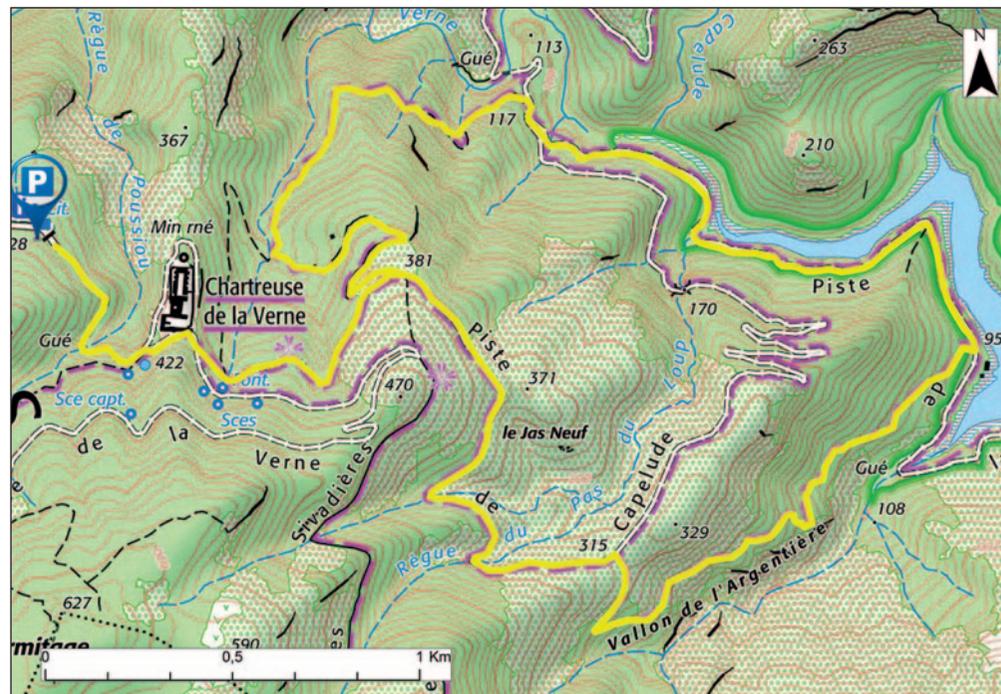
## Descriptif du circuit

► Depuis la commune de Collobrières, prendre la D 14 puis la D 214 en direction de Grimaud, parcourez 6 km et tournez à droite en direction de la Verne.

► À la sortie de l'aire de stationnement au niveau de laquelle se situe un panneau d'information (sur la réserve biologique intégrale des Maures), partez sur votre gauche en direction de la Chartreuse de la Verne en suivant la piste. Vous pouvez observer une vue panoramique sur la Chartreuse que vous rejoindrez par une piste après environ 700 m.

► Après avoir observé l'imposant édifice et sa majestueuse porte dont les piliers à la couleur verte caractéristique sont composés de Serpentine des Maures, continuez votre circuit en laissant ce dernier sur votre gauche jusqu'à une patte d'oie (intersection avec la piste des crêtes). Poursuivez votre circuit en descendant sur votre gauche par la piste de Capelude au bord de laquelle vous pouvez observer de magnifiques châtaigniers aux formes étranges. Après quelques dizaines de mètres, vous passez à côté de la fontaine Font-Sainte. Continuez à descendre sur la piste de Capelude. Vous traversez le ruisseau du Règue du Pas du Loup ; vous recroisez ce dernier en contrebas du circuit là où ce dernier alimente, lors des crues, la retenue de la Verne. Poursuivez jusqu'au panneau indicateur Capelude 2.

► À ce niveau, quittez la piste de Capelude pour un chemin en sous-bois qui vous conduira jusqu'à la retenue de la Verne. Ce chemin est bordé d'une végétation caractéristique du massif des Maures (arbousiers, bruyères, chênes



lièges). Au bout d'environ 1 km, vous observez sur votre gauche de superbes restanques, vestiges d'une activité humaine passée, avant d'arriver sur la piste de la Verne qui longe la retenue du même nom.

► Continuez votre circuit sur votre gauche en longeant la réserve de la Verne (passage du vallon de la Règue du Pas du Loup). Vous passez un portail et arrivez à une intersection avec la piste de Capelude sur votre gauche. Quelques mètres après cette intersection, prenez sur votre gauche un chemin assez caillouteux et pentu qui vous permet de rejoindre la piste de Capelude par un agréable sous-bois ombragé (environ 2 km). Sur la fin de ce dernier, vous passez sous un boisement d'eucalyptus à l'odeur si caractéristique. Vous arrivez alors sur la piste de Capelude et n'avez plus qu'à suivre cette dernière sur votre droite en direction de la Chartreuse pour rejoindre votre zone de départ.

## À noter

**Le monastère de la Verne :** depuis 1982, les bâtiments accueillent la famille monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de St-Bruno.

**Visite du monastère de la Verne :** se renseigner auprès de l'office du tourisme de Collobrières, avenue Charles Caminat, 83610 Collobrières - Tél. 04 94 48 08 00 - <http://www.collobrieres-tourisme.com>

**Cueillette et prélèvements :** il est interdit de ramasser les châtaignes en bordure de sentier au niveau de la Chartreuse, ces arbres faisant l'objet d'une exploitation agricole.